



# STATISTIQUES ET INDICATEURS

## ENQUÊTE BMO 2018 LE BASSIN D'EMPLOI DE BERGERAC



### Les indicateurs clés

Part d'établissements envisageant de recruter  
Part de projets non saisonniers  
Part de projets jugés difficiles à pourvoir par les employeurs

	BERGERAC	DORDOGNE	NOUVELLE-AQUITAINE
Part d'établissements envisageant de recruter	28,7%	25,3%	26,2%
Part de projets non saisonniers	38,5%	45,6%	54,3%
Part de projets jugés difficiles à pourvoir par les employeurs	37,4%	47,3%	49,0%

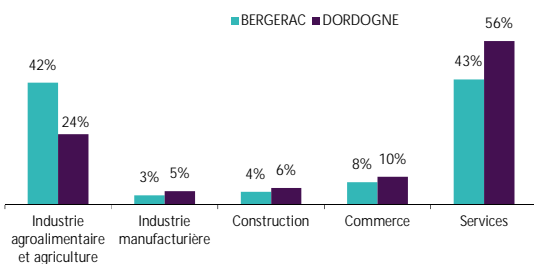
### L'essentiel

- Les employeurs du bassin d'emploi de Bergerac prévoient 4 836 intentions d'embauche pour 2018, soit 623 projets supplémentaires sur un an.
- La part d'établissements envisageant de recruter progresse également et passe de 24,1% en 2017 à 28,7% en 2018 (+4,6 points).
- 42% des projets de recrutement sont issus du secteur de l'industrie agroalimentaire et agriculture, soit 22 points de plus qu'au niveau régional : les profils de viticulteurs, arboriculteurs salariés, cueilleurs et d'agriculteurs salariés ouvriers agricoles sont ainsi les plus recherchés sur le bassin. Ces postes sont majoritairement saisonniers (plus de 92%). Au total, 61,5% des projets de recrutement du bassin sont saisonniers.
- 37,4% des projets de recrutement sont jugés difficiles à pourvoir par les employeurs, 2<sup>ème</sup> plus faible part des bassins régionaux. Cette proportion est également plus faible que celle du département.

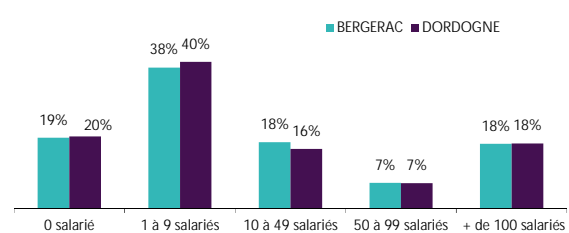
4 800  
PROJETS DE  
RECRUTEMENT

### Les projets de recrutement

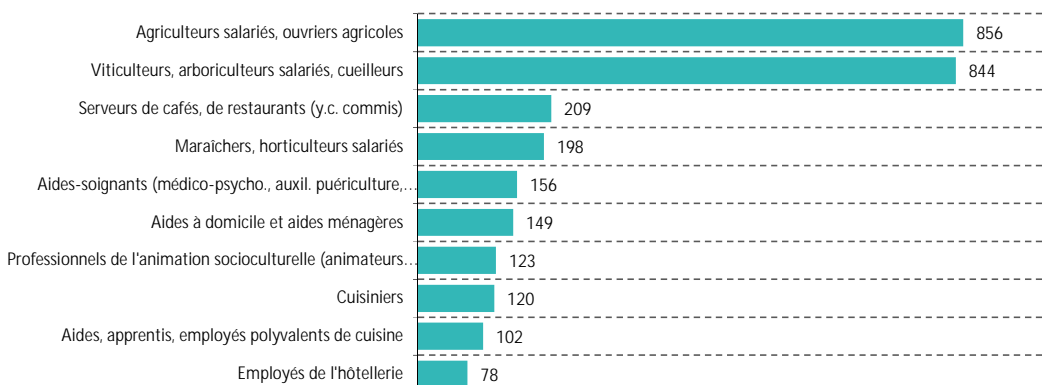
Par secteur d'activités



Par taille d'établissements



Par métier



CLASSEMENT MÉTIERS  
Départ. Région

2	2
1	1
3	3
12	17
9	9
8	8
7	6
6	11
4	5
5	12

**Guide de lecture :** Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles est le métier le plus recherché sur le bassin de Bergerac. Il arrive en position 2 au niveau départemental et en position 2 au niveau régional.

## ● 1 863 PROJETS DE RECRUTEMENT NON SAISONNIERS, SOIT 38,5% DES PROJETS

Les 10 premiers métiers en nombre de projets de recrutement <b>non saisonniers</b>	Projets non saisonniers	Total projets	% de projets non saisonniers	% de projets jugés difficiles
Aides-soignants (médico-psycho., auxil. puériculture, assistants médicaux...)	126	156	80,9%	14,7%
Aides à domicile et aides ménagères	125	149	83,5%	79,1%
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	72	123	58,8%	100,0%
Maçons, plâtriers, carreleurs... (ouvriers qualifiés)	70	78	90,7%	37,8%
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	64	856	7,5%	54,5%
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment (peintres...)	64	64	100,0%	100,0%
Maraîchers, horticulteurs salariés	62	198	31,2%	100,0%
Employés de maison et personnels de ménage	58	77	75,2%	68,9%
Ouvriers non qualifiés des industries chimiques et plastiques	50	50	100,0%	0,0%
Mécaniciens et électroniciens de véhicules	50	50	100,0%	54,0%
<b>Ensemble des métiers</b>	<b>1 863</b>	<b>4 836</b>	<b>38,5%</b>	<b>57,0%</b>

**Guide de lecture :** Aides-soignants (médico-psycho., auxil. puériculture, assistants médicaux...) regroupent 126 projets non saisonniers sur un total de 156 projets soit une part de 80,9%  
Parmi ces 126 projets non saisonniers, 14,7% sont jugés difficiles à pourvoir par les employeurs

## ● 2 974 PROJETS DE RECRUTEMENT SAISONNIERS, SOIT 61,5% DES PROJETS

Les 10 premiers métiers en nombre de projets de recrutement <b>saisonniers</b>	Projets saisonniers	Total projets	% de projets saisonniers	% de projets jugés difficiles
Viticulteurs, arboriculteurs salariés, cueilleurs	830	844	98,4%	18,1%
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	792	856	92,5%	16,2%
Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis)	167	209	79,5%	35,8%
Maraîchers, horticulteurs salariés	136	198	68,8%	100,0%
Cuisiniers	81	120	67,7%	88,4%
Employés de l'hôtellerie	67	78	85,8%	5,7%
Caissiers (y compris pompistes...)	66	76	86,8%	5,7%
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	63	102	61,9%	29,5%
Ouvriers non qualifiés des industries agroalimentaires	56	56	100,0%	0,0%
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	50	123	41,2%	11,1%
<b>Ensemble des métiers</b>	<b>2 974</b>	<b>4 836</b>	<b>61,5%</b>	<b>25,1%</b>

**Guide de lecture :** Viticulteurs, arboriculteurs salariés, cueilleurs regroupent 830 projets saisonniers sur un total de 844 projets soit une part de 98,4%  
Parmi ces 830 projets saisonniers, 18,1% sont jugés difficiles à pourvoir par les employeurs

## ● 1 808 PROJETS DE RECRUTEMENT JUGÉS DIFFICILES, SOIT 37,4% DES PROJETS

Les 10 premiers métiers en nombre de projets de recrutement <b>jugés difficiles</b>	Projets jugés difficiles	Total projets	% de projets jugés difficiles
Maraîchers, horticulteurs salariés	198	198	100,0%
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	163	856	19,1%
Viticulteurs, arboriculteurs salariés, cueilleurs	160	844	19,0%
Cuisiniers	110	120	92,1%
Aides à domicile et aides ménagères	99	149	66,0%
Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis)	96	209	45,6%
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	78	123	63,4%
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment (peintres...)	64	64	100,0%
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	50	102	49,0%
Agents d'accueil et d'information, standardistes	43	43	100,0%
<b>Ensemble des métiers</b>	<b>1 808</b>	<b>4 836</b>	<b>37,4%</b>

**Guide de lecture :** Maraîchers, horticulteurs salariés regroupent 198 projets jugés difficiles à pourvoir par les employeurs sur un total de 198 projets soit une part de 100,0%

### MÉTHODOLOGIE

L'enquête Besoins en Main-d'œuvre (BMO) est menée à l'initiative de Pôle emploi. Cette enquête mesure les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements. Le champ de cette dix-septième vague est le même que celui de l'an dernier, soit d'une part les établissements relevant de l'Assurance chômage et, d'autre part : les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois, ceux du secteur agricole, ceux du secteur public relevant des collectivités territoriales et les établissements publics administratifs. L'enquête ne comprend donc pas les administrations de l'état et les entreprises publiques. Cette définition correspond au total à 221 800 établissements pour la région Nouvelle-Aquitaine, dont 166 000 ont été interrogés cette année. Près de 44 500 établissements ont répondu au questionnaire. Le taux de retour s'établit ainsi à 26,8%. Les résultats ont été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des employeurs de la région.

Directeur de la publication  
Frédéric TOUBEAU

Réalisation  
Statistiques & Études



Observatoire de l'emploi  
Nouvelle-Aquitaine

[www.observatoire-emploi-nouvelle-aquitaine.fr](http://www.observatoire-emploi-nouvelle-aquitaine.fr)

Direction Régionale  
Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine  
87 rue Nuyens  
33100 BORDEAUX

La reproduction des informations produites dans ce document est autorisée sous réserve d'en mentionner la source.

